

26 avril 2011

11.353

**Question Silvia Locatelli****Quel statut pour le SSRT?**

Voici maintenant près de 18 mois que le SSRT existe et que son statut est en question. Lors de notre dernière intervention au budget, le groupe socialiste s'était inquiété du sort de ce service. Le Conseil d'Etat nous apprenait alors que ce service était provisoirement rattaché au service de l'emploi en l'attente d'une décision définitive. Cet élément est une nouvelle fois confirmé par le rapport de la commission de gestion et des finances sur les comptes 2010. Cependant, aucun délai décisionnel n'est indiqué et il serait souhaitable que ce service, qui a déjà vécu d'importantes perturbations au cours de sa courte existence, puisse retrouver une stabilité et légitimité légale afin d'accomplir au mieux ses missions.

Dès lors, le Conseil d'Etat peut-il nous dire quand il compte rendre ses conclusions sur le statut du SSRT?